Image not found or type unknown

harcèlement telephonique,par Mail et insulte

Par **DenisP17**, le **25/05/2009** à **10:41**

bonjour,
J'ai rompu avec mon ex petit ami et il a appris le jour même que je le quittais pour quelqu'un d'autre.Suite à cela il ma cassé un vase auquel je tenais et ma envoyé des SMS d'insulte jusqu'au lendemain matin.
Il a envoyé par ma boite mail un message dégradant à mes contact puis il c'est excusé auprés d'eux en leur renvoyant un message.
depuis il s'est arrétè.
Je souhaite tout de même porter plainte et demander des dommages et intérets, quelles sont mes chances de gagner le procés, que risque t-il et combien je pourrai obtenir ??

Merci de vos réponses

Par **mitsi**, le **26/05/2009** à **08:05**

Bonjour,
Je pense que pour que votre plainte soit recevable elle doit être inscrite sur la durée.Sinon les sms sont considérés comme des preuves en justice.En outre si la preuve est apportée que des sms diffamants à votre encontre ont été envoyés à des tiers, le parquet a des chances de retenir la plainte pour diffamation avec constitution de "partie civile".
Bon courage

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés